

*ACTIVITÉS EXTÉRIEURES***Afrique****Afrique australe**

En décembre 1977, le CICR a lancé aux gouvernements et aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge un appel financier portant sur plus de 3 millions de francs suisses, montant du budget qu'il a établi pour ses activités de secours en Afrique australe pendant les quatre premiers mois de 1978 et ses frais opérationnels jusqu'au 30 juin 1978.

A fin janvier 1978, des contributions avaient été annoncées au CICR pour une somme d'environ 285 000 francs suisses.

*

Sur le terrain, les délégués du CICR ont effectué, en décembre et janvier, plusieurs séries de visites de lieux de détention.

En *Rhodésie/Zimbabwe*, les délégués du CICR ont vu, en décembre, 935 détenus dans huit lieux de détention, et se sont entretenus sans témoin avec 615 d'entre eux.

En *Afrique du Sud*, les visites se sont déroulées en deux temps: du 8 au 14 décembre 1977, puis du 16 au 24 janvier 1978. Elles ont permis aux délégués et médecins du CICR de visiter 61 personnes détenues en vertu de la loi sur la sécurité interne ("Internal Security Act") dans 4 lieux de détention, et 419 prisonniers condamnés ("Convicted security prisoners"), dans 3 lieux de détention.

Dans le même pays, un délégué du CICR a visité, le 21 décembre 1977, les trois prisonniers de guerre cubains en mains sud-africaines. La précédente visite remontait au mois d'août 1977.

Mozambique

Le 2 janvier 1978, un accord a été signé à Maputo, capitale du Mozambique, entre le Gouvernement du Mozambique, le Front patriotique et le CICR, pour la mise en œuvre du projet d'aide aux amputés, victimes du conflit Rhodésie/Zimbabwe. Cette action a été mise sur pied à l'issue de la mission effectuée du 2 décembre 1977 au 2 janvier 1978, par le chef de la division médicale du CICR, le D^r R. Russbach, et M. Thierry Germond, délégué.

Une visite des hôpitaux des provinces de Sofala, Manica et Tete a donné l'occasion au D^r Russbach d'étudier les conditions médicales prévalant au Mozambique, et de fixer les priorités de l'aide que le CICR pourra encore apporter, en consultation étroite avec ses interlocuteurs du Gouvernement mozambicain et du Front patriotique, aux victimes des hostilités.

Botswana

Du 8 au 14 décembre, M. F. Steinemann, délégué du CICR, s'est rendu au Botswana. En compagnie de M. Stanissis, délégué de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, il a visité deux camps de réfugiés. De ses observations et de ses conversations avec les autorités et la Société de la Croix-Rouge du Botswana, il ressort que le nombre des réfugiés va en augmentant, et que la Croix-Rouge nationale a besoin de l'aide extérieure, du CICR en particulier, pour faire face à la situation.

Afrique de l'Est

Conflit de l'Ogaden

Le CICR a poursuivi ses efforts auprès des Parties, pour apporter protection et assistance aux victimes du conflit de l'Ogaden, notamment en ce qui concerne la visite aux prisonniers et l'aide à la population civile. Une mission du CICR, composée de M. T. Fleiner, membre du CICR, et de M. R. Santschy, responsable du bureau Afrique de l'Est, au CICR, à Genève, a séjourné à Addis Abeba du 16 au 25 janvier, tandis que le délégué régional du CICR pour l'Afrique de l'Est, M. U. Bédert, et M. J.-F. Pascalis, délégué pour les secours, se sont rendus, deux fois, en décembre et en janvier, à Mogadiscio.

En décembre 1977, le CICR a fait parvenir au Croissant-Rouge somalien 140 tonnes de médicaments, couvertures et vivres. Ces secours ont ensuite été acheminés et distribués dans les hôpitaux situés dans la zone des combats, en collaboration avec les représentants du CICR.

Pour l'ensemble de l'année 1977, les secours acheminés, tant vers l'Ethiopie que vers la Somalie, ou encore en préparation à la fin de décembre, totalisent 499 tonnes, représentant une valeur de 2 millions de francs suisses.

Conflit de l'Erythrée

En décembre 1977, pour enrayer l'épidémie de fièvre typhoïde sévissant dans la contrée, le CICR a fait au groupement de Croix et Croissant-Rouges érythréens deux envois de médicaments. Le premier était composé de 50 000 capsules d'antibiotiques spécifiques de la typhoïde; le second de 20 000 de ces mêmes capsules, 3 000 doses de vaccins et 60 000 comprimés de multi-vitamines. Cette action a été réalisée avec l'appui financier de la Croix-Rouge norvégienne.

Par ailleurs, en 1977, le CICR a fait parvenir en Erythrée 602 tonnes de secours divers, représentant 1,6 million de francs suisses.

Mauritanie

Dans la deuxième quinzaine de décembre 1977, MM. Jean de Courten et Fred Isler, délégués du CICR, ont séjourné à Nouakchott, capitale de la Mauritanie, pour une mission dans le cadre des efforts déployés par le CICR en faveur des victimes du conflit du Sahara occidental.

Ils ont été reçus en audience par S.E. Mokhtar Ould Daddah, Chef de l'Etat, avec lequel ils se sont entretenus des problèmes que le CICR rencontre dans son action de protection et d'assistance. Les deux délégués du CICR ont également rencontré la présidente du Croissant-Rouge mauritanien, M^{me} Sall, ainsi que ses principaux collaborateurs.

Maroc

M. J. de Courten a fait une mission au Maroc, du 20 au 23 décembre. A Rabat, il a été reçu par S.A.R. la princesse Lalla Malika, présidente du Croissant-Rouge marocain, entourée de ses proches collaborateurs. Sur le plan gouvernemental, il a rencontré le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et, à l'Etat-Major des Forces armées royales, les responsables des questions de prisonniers.

Le délégué du CICR a visité 99 prisonniers militaires algériens.

Moyen-Orient

Le président du CICR en République arabe d'Égypte

Sur l'invitation du Gouvernement égyptien, le président du CICR, M. Alexandre Hay, a séjourné, du 16 au 23 décembre 1977, en République arabe d'Égypte. Il était accompagné par M. Louis Jaquinet, chef de la mission du CICR au Caire, et par M. Jean Hoefliger, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient.

M. Hay a eu plusieurs entretiens au niveau gouvernemental, avec le président de l'Assemblée nationale, M. Sayed Marei, le ministre des Affaires étrangères a.i., M. Boutros Ghali, le ministre de la Santé, le Dr Ibrahim Badran, le ministre des Affaires sociales, M^{me} Amal Osman, le vice-ministre de la Guerre, l'amiral Fouad Zekri, et le chef du Bureau de liaison de l'armée, le major-général Hassan el Kateb.

Le président du CICR a en outre rencontré M^{me} Jihane Sadat, présidente d'honneur du Croissant-Rouge égyptien, ainsi que le Dr Mahmoud Mahfouz, président de cette Société nationale.

Il s'est rendu également au siège de la Ligue des Etats arabes, où il s'est entretenu avec M. Mahmoud Riad, Secrétaire général.

Avec tous ses interlocuteurs, M. Hay a conféré des activités humanitaires du CICR dans la région.

Mission du délégué général

Le délégué général du CICR pour le Moyen-Orient, M. Jean Hoefliger, a fait, en décembre 1977, une mission en Israël, afin de prendre, avec la délégation du CICR, toutes les mesures pratiques nécessitées par les propositions récentes des autorités israéliennes, concernant une nouvelle procédure pour les visites aux détenus de sécurité. De cette nouvelle procédure (décrite dans la *Revue internationale* de décembre 1977) va résulter un accroissement des tâches de la délégation du CICR en Israël, notamment celles relevant de l'Agence (listes de détenus à établir selon des notifications quasi quotidiennes) et celles appartenant à la technique proprement dite de la visite (entretiens sans témoin et visites médicales). Un délégué-médecin est, dès maintenant affecté en permanence à la délégation.

Les premières visites du CICR à des détenus sous interrogatoire ont débuté le 6 janvier.

Israël et territoires occupés

En décembre et janvier, plusieurs opérations de passage se sont déroulées, sous les auspices du CICR, dans la zone-tampon des Nations Unies dans le Sinaï. Elles ont permis à un total de 976 personnes (étudiants, pèlerins et visiteurs) de gagner Le Caire, ou de retourner dans les territoires occupés.

Lors d'une autre opération, le 8 décembre, les corps, retrouvés récemment, de trois militaires israéliens, tombés en octobre 1973, ont été retournés d'Égypte à leurs proches en Israël.

Jordanie

Deux ressortissants étrangers, qui avaient passé d'Israël en Jordanie par inadvertance, ont été libérés, le 3 janvier 1978, et sont rentrés en Israël, sous les auspices du CICR. Le délégué du CICR à Amman avait visité ces deux personnes pendant leur détention.

République arabe syrienne

D'octobre 1976 au 31 décembre 1977, la délégation du CICR à Damas a fait, en collaboration avec la Société nationale du Croissant-Rouge arabe syrien et le « Croissant-Rouge palestinien », 47 distributions de secours en faveur de personnes affectées par les événements du Liban: réfugiés libanais, réfugiés palestiniens, déplacés de nationalité syrienne habitant précédemment au Liban. Plus de 6 200 personnes ont reçu au total 42 tonnes environ de secours divers (vivres, médicaments, couvertures, vêtements, etc.), pour une valeur de quelque 204 000 francs suisses.

Commencée en octobre 1976 dans les régions limitrophes au Liban (Tartous, environs de Homs, Zabadani), cette activité s'est étendue à des lieux situés plus à l'intérieur de la Syrie (Homs-ville, Hama, Damas et environs). Le concours des diverses branches locales du Croissant-Rouge national de Syrie et du « Croissant-Rouge palestinien » fut extrêmement précieux pour la délégation du CICR.

Liban

Des distributions massives de secours d'hiver ont été faites, en décembre 1977, par la délégation du CICR au Liban, en collaboration avec le Comité supérieur libanais de Secours. Dans 47 villages du Sud-Liban, les délégués du CICR ont distribué 19 000 ensembles vestimen-

taires pour enfants, 193 tonnes de vivres, 22 000 pièces de savon, 13.300 couvertures et 40 000 m² de feuilles en plastique transparent pour les fenêtres. Environ 72 000 personnes ont bénéficié de cette assistance.

En outre, à fin décembre, une autre distribution a été organisée en faveur de 7 000 personnes déplacées se trouvant dans la région de Tyr, et qui ont également reçu des couvertures, des habits d'enfants et des feuilles de plastique.

Dans le domaine de la protection, les délégués du CICR au Liban ont procédé au transfert de cinq détenus (trois d'entre eux en mains « conservatrices » et les deux autres en mains palestiniennes). Les délégués du CICR avaient visité ces cinq personnes pendant leur détention au Sud-Liban.

Amérique latine

Argentine

Suite à la mission, en décembre 1977, du délégué général du CICR pour l'Amérique latine, M. Serge Nessi, les délégués du CICR ont repris la visite de lieux de détention en Argentine. Dans le seconde quinzaine de décembre, ils ont visité la prison de « Villa Devoto » à Buenos Aires, où se trouvaient plusieurs centaines de détenus, et, en janvier, la prison de La Plata, où ils ont également vu plusieurs centaines de détenus; ils se sont entretenus avec eux sans témoin.

Quant à l'assistance aux familles de détenus, 203 familles en ont bénéficié en décembre; elles ont reçu des vivres et des médicaments pour une somme totale de quelque 4 500 US dollars.

Paraguay

Du 1^{er} au 6 décembre 1977, le délégué régional du CICR pour les pays du Cône Sud, M. Rolf Jenny, a séjourné au Paraguay, où il a eu des entretiens avec les autorités et la Société nationale de la Croix-Rouge.

A l'occasion de son séjour à Asunción, M. Jenny a visité deux lieux de détention, où il a vu huit détenus.

Chili

La délégation du CICR a poursuivi, en décembre, ses activités de protection et d'assistance au Chili. Les délégués se sont rendus dans cinq lieux de détention, où se trouvaient au total 69 détenus.

L'assistance dans les prisons a totalisé pour ce même mois plus de 2 000 dollars, alors que celle aux personnes nécessiteuses a atteint près de 14 000 dollars. Environ 4 112 personnes, dont de nombreuses familles de détenus, ont profité de cette assistance, à Santiago et en province.

Asie

Thaïlande

En décembre 1977, les délégués du CICR en Thaïlande ont poursuivi leurs tournées de visites. Ils se sont rendus dans 14 postes de police, situés dans la région nord-est, où se trouvaient 246 Laotiens détenus pour entrée illégale dans le pays, et leur ont distribué des secours d'appoint, pour une valeur de quelque 1 800 francs suisses.

Durant le second semestre de 1977, la délégation du CICR en Thaïlande a fait 239 visites à 74 lieux de détention, dans lesquels plus de 6 000 personnes, entrées illégalement dans le pays, ont été vues et assistées. Pendant la même période, des secours leur ont été remis pour une somme totale d'environ 33 600 francs suisses (aliments, lait en poudre, moustiquaires, nattes, couvertures, habillements, articles de toilette, savons, poudre à lessive, insecticides, etc.).

En outre, la délégation a émis 158 documents de voyage du CICR, permettant à 233 personnes réfugiées de quitter la Thaïlande pour se rendre dans un pays d'accueil.

Philippines

Deux délégués du CICR ont fait une courte mission aux Philippines du 2 au 6 janvier. Il s'agissait pour M. A. Pasquier, délégué régional dans le sud-est asiatique, qui quittait ses fonctions, de présenter son successeur, M. R. Duc, aux autorités et à la Société nationale de la Croix-Rouge. Ils ont profité de cette visite à Manille pour discuter de diverses questions concernant la poursuite des activités du CICR en protection et en assistance dans ce pays.

Viet Nam

Le CICR a maintenu, en 1977, sa délégation à Hanoi. Celle-ci est restée, pendant toute l'année, en contacts constants avec la Croix-Rouge nationale et les autorités du Viet Nam au sujet des problèmes humanitaires encore en suspens.

Conflit entre le Viet Nam et le Kampuchea

A la suite des événements aux frontières entre le Kampuchea démocratique et le Viet Nam, le CICR a adressé une communication, le 6 janvier, aux deux Parties, dans laquelle il exprime son souci que les normes internationales humanitaires en vigueur soient respectées au cours de ces hostilités, particulièrement à l'égard des populations civiles affectées par le conflit et des militaires éventuellement capturés ou blessés. De plus, le CICR déclare qu'il est à la disposition des Parties pour toute action d'assistance et de protection entrant dans le cadre de son activité humanitaire traditionnelle.

Le CICR, ayant appris que les deux Parties avaient capturé des membres des Forces armées adverses, leur a adressé, le 30 janvier, une nouvelle communication. Il y rappelle sa note du 6 janvier et demande aux Parties que les dispositions de la III^e Convention de Genève soient respectées.

Iran

En octobre 1977, trois délégués et deux médecins-délégués du CICR ont fait une série de visites dans les prisons iraniennes. Ils ont visité 17 lieux de détention à Téhéran et en province, avec 2 424 détenus. Ils ont pu s'entretenir librement sans témoin avec les détenus de leur choix.

Cette mission faisait suite à une première série de visites accomplies au printemps 1977. Les rapports rédigés par le CICR sur ces visites ont été remis, suivant l'usage, aux autorités iraniennes.